



INTERPELLATION URGENTE

Auteur CVPO, par Rahel Pirovino-Indermitte
Objet Eboulement de Blasbiel: lever rapidement les incertitudes pour la population et la commune
Date 08/05/2022
Numéro 2022.05.126

Actualité de l'événement

Le rapport mandaté sur les causes de l'éboulement est disponible depuis quelque temps déjà. Entre-temps, la commune de Rarogne a dû assumer de nombreux frais pour les mesures immédiates qui ont été prises et les travaux de déblayage effectués. Les questions de responsabilité ne sont toujours pas clarifiées sur le plan juridique avec le canton.

Imprévisibilité

La population et le Conseil communal de Rarogne-St. German sont dans l'incertitude. On ignore quelle va être la suite. On peut partir du principe que, maintenant que le rapport est là, les questions de responsabilité seront rapidement clarifiées et que la commune de Rarogne-St. German recevra un soutien financier. On ne peut pas laisser plus longtemps la commune dans l'incertitude, seule face à ces conséquences financières.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

La commune doit obtenir rapidement des garanties concernant les répercussions financières. Une petite commune ne peut pas rester plus longtemps seule face à des montants de cette ampleur.

En janvier 2021, 300 000 mètres cubes de gravats se sont éboulés à la carrière de Blasbiel. La loi sur les mines et carrières est dépassée: elle date de 1856 (mise à jour au 1.1.1997).

Lors de la session de mai 2021, la députée Rahel Pirovino-Indermitte (CVPO), le suppléant Christian Rieder (CVPO) et le député Urs Juon (CVPO) ont déposé un postulat présentant des questions sur l'analyse des risques des carrières en Valais ainsi que des questions de responsabilité et de financement. En septembre 2021, le Parlement a transmis cette intervention au Conseil d'Etat. Actuellement, les travaux battent leur plein à Rarogne et la population est dans l'incertitude. Les sujets soulevés dans le postulat s'avèrent justement des points sensibles. La commune de Rarogne avait déjà des dépenses de plusieurs millions et les questions de responsabilité ne sont toujours pas clarifiées.

Conclusion

Comment le canton entend-il procéder en la matière et comment la procédure peut-elle être accélérée afin que les incertitudes puissent être levées le plus rapidement possible pour la population et l'administration? Selon les comptes annuels 2021 du canton, la révision de la loi cantonale sur les mines et carrières a pris du retard. Elle a dû être reprise en janvier 2022. A quel stade en sont les travaux?